

Rencontre Stéphane Hessel, vigie des droits de l'homme

« La justice n'est pas inscrite dans les gènes de l'homme. » Raison de plus... Raison de plus pour s'y coller. Ce que fit et fait encore, avec une énergie qu'on souhaiterait éternellement communicative et une grandeur d'âme qui n'a pas pris une ride, un jeune homme de 91 ans : Stéphane Hessel, de passage, hier, à Montpellier (1) ; ni plus ni moins que l'un des dix-huit rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. « Un texte assez exceptionnel dont la force du préambule est toujours aussi pertinente. Et qui ne fut jamais contesté. Sauf par... un certain nombre de gouvernements. » C'est le moins qu'on puisse dire.

Pour cet ancien diplomate de haut niveau, qui fut proche de René Cassin, il convient « soixante ans après, de nous représenter où nous en sommes ». Dans un monde qui, aujourd'hui comme hier, s'accommode trop souvent d'une véritable « dérogation aux droits de l'homme, de la femme et de l'enfant ». Aujourd'hui au Darfour, bien sûr, mais aussi dans tous ces pays « où les immigrés sont refoulés, les enfants deviennent soldats, où les hommes sont mis dans des prisons surchargées ». Largement de quoi rester vigilant pour quelques paires d'années encore. « Y compris chez nous, en France. »

« À l'époque, nous n'avions pas prévu les multinationales ni la course au profit »

Et maintenant ? « Il y a d'autres défis à relever. Qui concernent la survie de l'espèce humaine. On est en train d'exploiter toutes les possibilités de la planète. Et ce, depuis des années. Notamment dans le domaine de l'énergie et de l'alimentation. Le défi de l'environnement est le premier défi à venir. Il faudra bien faire converger toutes les bonnes volontés, comme



Hier matin, dans un amphithéâtre de la fac de droit. Un témoignage édifiant. Photo Jean-Michel MART

les ONG, avec un vaste mouvement de mobilisation civique. » Aux citoyens « de l'imposer aux gouvernements comme aux entreprises qui sont souvent extrêmement égoïstes ». Aux entreprises ? « C'est un élément nouveau qui n'apparaissait pas dans notre réflexion de 1948, à une époque où nous visions essentiellement les institutions. Soixante ans plus tard, les valeurs à défendre sont les mêmes, mais les façons de le faire ont changé. »

Par exemple : « L'entreprise doit être un facteur d'équilibre ». Une question d'éthique en ce qui concernerait les entrepreneurs ? « Oui, bien sûr. Nous ne l'avions pas prévu ainsi à l'époque. De même que nous n'avions pas prévu le rôle des multinationales, de la recherche de profit croissant, de la culture de la consommation. » Alors, il faut « mettre en place des contraintes juridiques, puis-que les outils existent. À ce titre, la crise actuelle, qui est mondiale, notamment en ce

qui concerne l'univers financier, pourrait être profitable. » Le vieux principe d'un mal pour un bien ? Un peu comme il y a soixante ans, après « le fascisme, Hitler et Hiroshima ».

Balayage sans concession du monde d'hier et d'aujourd'hui. Jusque dans ses racines les plus universellement intimes : « Un ami psychiatre m'a expliqué, un

jour, que faire du bien autour de soi pouvait rendre heureux. » Il paraît que c'est scientifiquement prouvé. Même à 90 ans passés. ●

M. M.

► Dans le cadre d'une journée organisée par l'Efacs, École de formation des avocats centre sud. Avec pour thème "Entreprise et droits de l'homme".

Monsieur l'ambassadeur

Stéphane Hessel est né en 1917, à Berlin. Il arrive à Paris en 1924 et sera naturalisé Français à l'âge de 20 ans. « L'immigration peut être une chance pour le pays. J'en suis la preuve », aime-t-il à dire avec le sourire.

Sous l'Occupation, il entre dans la Résistance. En 1944, il est arrêté par la Gestapo et déporté. C'est en s'évadant qu'il échappe à la mort.

De 1945 à 1948, il participe à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Il deviendra sous-directeur du programme des Nations unies pour le développement. Cet amoureux de la poésie mène aussi une carrière d'ambassadeur de France.

Hier, à la faculté de droit, il a reçu la médaille du barreau de Montpellier en tant qu'ambassadeur officieux... des droits de l'homme.